



Harcelement au travail que dois je faire

Par **tracbord**, le **11/01/2008** à **20:45**

je travaille dans une collectivité territoriale, depuis un certain temps je me sens persécuter par l'un de mes collègues . Dernièrement il à fouillé une poubelles ou j'avais jeté de la quincaillerie abimée , dans le but de trouver une raison pour me mettre en portafaux avec ma hierarchie (d'après d'autre collègues il a meme pris des photos) .

D'un point de vu juridique, il y à t'il un moyen d'arreter ces agissements qui commence serieusement à m'agacer .

vous remerciant pour votre retour de réponse .

Salutations,

Par **ly31**, le **12/01/2008** à **08:16**

Bonjour,

Vous vous sentez harcelé par un collègue !

Je pense qu'il faut en parler avec votre hiérarchie en leur signalant que vous allez leur confirmer vos dirent par courrier recommandé

Dans un premier temps, c'est à votre employeur d'agir et de convoquer cette personne

En cas de besoin je reste à votre disposition et je vous souhaite un bon week end

ly31

Par **tracbord**, le **12/01/2008** à **16:02**

Merci pour votre rapidité et réponse apportée.

Par **ly31**, le **12/01/2008** à **17:18**

Bonsoir,

Je pense que si vous pouvez obtenir des attestations de collègues cela serait un plus à mettre dans votre dossier

Je vous souhaite bon courage

ly31